

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE
LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion ordinaire le mardi 26 avril 2022 à 19 h, dans la salle de conférence Laurence Patterson sise au 6000, av. Fielding.

Commissaires présents :

M^e Joe Ortona, président
M. Agostino Cannavino, vice-président – via TEAMS
M. Mario Bentrovato, commissaire – via TEAMS
M^{me} Maria Corsi, commissaire parent
M^{me} Sophie De Vito, commissaire – via TEAMS
M. Jamie Fabian, commissaire
M. Julien Feldman, commissaire
M^{me} Ellie Israel, commissaire
M. James Kromida, commissaire – via TEAMS
M. Joseph Lalla, commissaire
M. Pietro Mercuri, commissaire – via TEAMS
M^{me} Mubeenah Mughal, commissaire parent
M. Mario Pietrangelo, commissaire
M. Tony Speranza, commissaire parent – via TEAMS

Commissaires non présents :

M. Daniel Tatone, commissaire parent

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général
M^{me} Pelagia Nickoletopoulos, directrice générale adjointe – Éducation
M^e Jack Chadirdjian, directeur général adjoint – Administration – via TEAMS
M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale

M. Demetrios Giannacopoulos, directeur de secteur – Niveau primaire
M^{me} Livia Nassivera, directrice, Services financiers
M^{me} Julie René de Cotret, directrice, Services aux élèves
M^{me} Ann Watson, directrice, Ressources humaines
M. Mike Cohen, gestionnaire, Marketing et communications
M^{me} Brigida Sellato, conseillère – événements spéciaux et gouvernance, Secrétariat général

1.	<p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO PIETRANGELO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-04-26-1</u></p>
2.	<p><u>Nomination de Nevia Perotta et de Flora Baron à titre d'Élèves du mois</u></p> <p>Les élèves de 6^e année Nevia et Flora démontrent constamment leur amour pour leur école, soit l'école primaire Carlyle, et pour l'apprentissage. Étant toutes deux très douées pour la musique, elles ont eu un impact significatif sur la création de la chanson originale de Carlyle « A Little While », écrite dans le cadre de l'une des exigences du Programme primaire du Baccalauréat international. Ensemble, à l'école et pendant le week-end, elles ont composé les mélodies et les rythmes des couplets, de l'avant-chœur et des parties du chœur de la chanson. Les deux élèves ont fait preuve d'une grande détermination, de discipline et de persévérance tout au long du processus de création. Nevia et Flora sont honorées pour leur contribution globale à la communauté scolaire et font également partie du programme de leadership de l'école. Elles sont chargées de soutenir et d'aider les élèves à résoudre les problèmes qui surviennent pendant la récréation, de donner l'exemple et de prêter main-forte à leurs enseignants en cas de besoin. Elles sont d'excellents modèles à la fois pour Carlyle et pour l'ensemble des élèves de la CSEM.</p>
3.	<p><u>Réunion à huis clos</u></p> <p><u>3.1 Motion de suspension et de réunion à huis clos</u></p> <p>Sur une motion de Monsieur Jamie Fabian, la réunion est tenue à huis clos à partir de 19 h 08.</p> <p>La réunion à huis clos prend fin à 19 h 18.</p>
4.	<p><u>Adoption des résolutions de la réunion à huis clos</u></p> <p><u>3.2 Confirmation de poste – Directeur général</u></p> <p>ATTENDU QUE M. Nicholas Katalifos a été nommé directeur général le 25 mars 2021 (résolution n° 21-03-25-6.2);</p> <p>ATTENDU QUE toutes les nouvelles nominations administratives sont soumises à une période probatoire réussie avant la confirmation en poste;</p> <p>ATTENDU QUE le rendement du directeur général sera évalué annuellement et de façon continue, conformément au règlement;</p> <p>ATTENDU QUE le président du conseil a recommandé que M. Katalifos soit confirmé au poste de directeur général;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMES KROMIDA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE M. Nicholas Katalifos soit confirmé au poste de directeur général à compter du 26 avril 2022.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-04-26-3.2</u></p>

5.	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Le président, M. Joe Ortona, répond aux questions de M. Chris Eustace :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Quel est le résultat du litige de 8 ans avec Énergère Inc.? 2. Où en est-on dans « l'examen de la création possible d'un programme de 12^e année à la CSEM »? 3. Pourquoi ne pas permettre aux membres du public de poser leurs questions via Zoom lors de la période de questions? 4. Compte tenu de ce qui précède, le retrait de l'adhésion à l'ACSAQ a-t-il été envisagé?
	<p>La réunion est suspendue à 19 h 28 pour régler les problèmes vidéo et audio. Elle reprend à 19 h 53.</p>
6.	<p><u>Adoption des procès-verbaux</u></p> <p><u>6.1 Réunion ordinaire du conseil du 23 mars 2022</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO PIETRANGELO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 23 mars 2022 soit adopté avec les corrections suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au point 10.5 intitulé Comité de vérification, le rapport a été présenté par le président du comité et non par le vice-président. <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-04-26-6.1</u></p> <p><u>6.2 Réunion extraordinaire du conseil du 4 avril 2022</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO PIETRANGELO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil tenue le 4 avril 2022 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-04-26-6.2</u></p>
7.	<p><u>Affaires relevant des procès-verbaux</u></p> <p>Aucune affaire découlant des procès-verbaux</p>
8.	<p><u>In Memoriam</u></p> <p><u>8.1 Hommage en avril 2022</u></p> <p>ATTENDU QUE la commission scolaire valorise l'apport des membres de son personnel;</p> <p>ATTENDU QUE la commission scolaire souhaite prendre officiellement acte du décès de membres de sa grande famille d'employés;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOE ORTONA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la commission scolaire souligne avec regret le décès de :</p> <p>Randolph Martin, conseiller en toxicomanie, Services aux élèves Sophia Christopoulos, enseignante, Royal Vale</p> <p>Et qu'un message de condoléances soit adressé aux familles endeuillées.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-04-26-8.1</u></p>

9.	<p><u>Rapport du président</u></p> <p>Présentation du président, M. Joe Ortona :</p> <p>M. Ortona fait savoir à tous que le directeur général présentera un rapport conjoint pour eux deux.</p>
10.	<p><u>Rapport du directeur général</u></p> <p>Présentation du directeur général, M. Nicholas Katalifos :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Soirée annuelle de reconnaissance des parents bénévoles aura lieu ce mercredi 27 avril 2022, à 19 h 30. Cette année, l'événement se tiendra en mode virtuel dans le cadre de la Semaine nationale de l'action bénévole qui se déroule jusqu'au samedi 30 avril, sous le thème <i>United In Our Differences: Together We Have It All</i>. Le programme de la soirée sera accessible via le site Web de la CSEM, la page Facebook et la chaîne YouTube. • La CSEM a été largement représentée au récent Gala du Conseil des Éducateurs Noirs du Québec (QBBE). Le QBBE est un organisme à but non lucratif axé sur l'enseignement et la recherche qui s'engage à sensibiliser les gens aux préjugés dans le milieu de l'éducation et à offrir un soutien et des occasions d'étudier aux communautés de couleur. Un élève actuel ainsi qu'un ancien élève de l'Académie internationale Marymount ont reçu des bourses d'études Curtis George, en l'honneur de feu Curtis George, ancien éducateur très respecté de la CSEM. • Petit rappel : La CSEM soulignera le Mois du patrimoine juif en mai. Le Mois du patrimoine juif a été officiellement reconnu par le gouvernement fédéral en mars 2018 à la suite d'un vote unanime à la Chambre des communes, et également par la CSEM. Des événements se tiendront dans diverses écoles et ceux-ci seront facilement accessibles sur notre site Web. • L'école Merton est l'un des exemples qui témoignent des efforts de notre Service des ressources matérielles pour améliorer la sécurité des élèves. La CSEM a reçu 577 000 \$ pour procéder au réasphaltage de la cour d'école. De plus amples informations seront fournies dans les semaines à venir sur certains de nos projets de réfection d'écoles entrepris par le Service des ressources matérielles. Il est important de mettre l'accent sur ces bonnes nouvelles, car les communautés scolaires ont besoin de savoir quels efforts sont déployés par les Ressources matérielles pour améliorer les bâtiments au sein de notre réseau. • La Semaine de sensibilisation à la santé mentale des jeunes aura lieu du 2 au 6 mai et aura pour thème cette année l'autosoin. Les élèves sont invités à participer et à partager les moyens qu'ils utilisent pour prendre soin d'eux-mêmes. Ces conseils seront recueillis et compilés dans un document qui sera diffusé sur le site Web du Centre de ressources en santé mentale. • Une activité spéciale a lieu à l'école primaire Westmount Park. Une classe de 6^e année a entrepris la lecture du roman de fiction historique <i>Refugee</i>, qui a eu un impact considérable sur les élèves. Depuis que la classe a commencé à lire ce roman, l'enseignante Sabrina Pianese est en contact avec un organisme bien spécial, <i>Dolls of Hope</i>. Cet organisme fut créé par une mère de cinq enfants qui, lors d'une visite en Grèce, a découvert un camp de réfugiés et décidé d'organiser une collecte de fonds dans l'espoir d'apporter un peu de joie et de réconfort aux enfants dans les camps de réfugiés. Elle a entrepris de confectionner à la main des poupées et des ours pour les envoyer aux enfants réfugiés d'un peu partout dans le monde. <i>Dolls of Hope</i> a déjà distribué des poupées et des ours faits main à plus de 52 000 enfants dans 41 pays. L'objectif vise à confectionner et envoyer au moins 50 ours à l'organisme <i>Dolls of Hope</i> d'ici le mois de mai. Nous félicitons cette école pour ce projet spécial. • La chorale de la CSEM se produira à nouveau lors de son Concert gala du printemps le 4 juin 2022. • Un autre événement spécial a eu lieu à l'école Carlyle. Communicatrice de longue date, Tara Swartz a rendu visite à son ancienne école primaire pour présenter son nouveau livre intitulé <i>Can't Help Falling, a Long Road to Motherhood</i>. Le président, le directeur général et d'autres invités étaient présents. Tara Swartz a parlé aux enfants de son expérience en tant que mère, du processus d'adoption, ainsi que des souvenirs qu'elle garde de son passage à cette école en tant qu'élève.

	<ul style="list-style-type: none"> Enfin, l'école secondaire James Lyng a mené un projet spécial. Le Café R&B, géré par les élèves, a été sélectionné cette année comme lauréat local du OSC Entrepreneur Challenge. Ce projet a été lancé par la direction de l'école de Saint-Henri juste avant le début de la pandémie. Le Café est opérationnel depuis septembre 2021. Dans le cadre du cours en leadership offert à l'école, les élèves de 5^e secondaire exploitent le Café R&B avec le soutien de leurs enseignants en leadership. Bon nombre d'administrateurs de la CSEM et plusieurs commissaires ont visité le Café et se sont dits très impressionnés par le travail accompli par les élèves. Ce merveilleux projet témoigne de leurs habiletés entrepreneuriales et de l'esprit scolaire.
	<p>M. James Kromida quitte la réunion à 20 h 12.</p>
<p>11.</p>	<p><u>Rapports des comités</u></p> <p><u>11.1 CCSAS (Comité consultatif des services de l'adaptation scolaire)</u></p> <p>Point présenté par la commissaire parent, M^{me} Mubeenah Mughal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les participants ont discuté de l'élaboration du budget en tenant compte des besoins de nos élèves frappés d'un handicap. Il a été conclu qu'il n'y aura aucune réduction au niveau des services actuellement en place et du personnel de soutien. Une liste des priorités convenues a été créée, en commençant par les conseillers d'orientation, les psychologues, les travailleurs sociaux, les enseignants-ressources, les conseillers en adaptation scolaire, les conseillers en troubles du spectre de l'autisme, les orthophonistes et les ergothérapeutes. Le comité demande du financement pour des classes multidisciplinaires au sein de notre réseau ainsi que des ressources pour les soutenir. Il faut également appuyer les classes équitables, permettre l'intégration des élèves dans les classes ordinaires lorsque les ratios le permettent. En outre, de la formation supplémentaire et du temps libéré s'avèrent nécessaires pour que les enseignants puissent se concentrer sur les PIP des élèves et bénéficier de perfectionnement professionnel. Suivi de la lettre qui a été adressée au ministre concernant le projet de loi 96. Une réponse sera rédigée et, dès qu'elle sera prête, elle sera présentée au conseil des commissaires afin d'obtenir leur appui. Sabrina Petrocco a rencontré d'autres commissions scolaires pour examiner les intérêts communs d'autres parents d'élèves aux besoins particuliers. <p><u>11.2 Comité consultatif de transport et sécurité</u></p> <p>Point présenté par le président du comité, M. Pietro Mercuri :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le déploiement de l'application M-Transport, qui avait été suspendu, a repris puisqu'il y a maintenant en poste un analyste informatique pour poursuivre le travail. Au total, 8 écoles mettront en œuvre l'appli M-Transport lors de la prochaine année scolaire. Concernant les mesures sanitaires liées à la COVID-19, les élèves doivent encore porter un masque à bord des autobus. Il y a 3 autobus électriques affectés aux trajets de la CSEM. Toute la flotte d'autobus doit être renouvelée d'ici 2034, pour passer des moteurs diesel aux modèles électriques. La transition est déjà amorcée, les sociétés de transport ayant commencé à utiliser des véhicules électriques. Dans le cadre d'une mesure, le gouvernement fournit des fonds à hauteur de 15 000 \$ par autobus, pour les trois qui sont actuellement utilisés par la CSEM. Pour l'année scolaire 2021-2022, un autobus supplémentaire a été ajouté pour les élèves ayant des besoins particuliers à l'école Edward Murphy. Des négociations contractuelles sont à venir avec les sociétés de transport. Il s'agit de la dernière année d'un contrat de 5 ans avec les fournisseurs actuels de services de transport. Le comité a examiné l'analyse du transport et constaté une augmentation de 258 élèves admissibles de plus cette année par rapport à l'an dernier, pour les services de transport offerts aux élèves du primaire. Cette hausse est due principalement à deux facteurs. Premièrement, les parents sont plus

enclins à envoyer leurs enfants à l'école en autobus, ce qui n'était pas le cas l'an dernier dans la foulée des préoccupations liées à la COVID. Deuxièmement, des accommodements ont été accordés pour des raisons médicales et autres.

- Des chèques de 180 \$ sont envoyés aux élèves du secondaire pour défrayer le coût des passes d'autobus. Les critères pour recevoir ces chèques sont les suivants : habiter à plus de 2,4 km de son école, résider sur le territoire de la CSEM et être physiquement présent à l'école.
- Un rapport a été obtenu concernant le transport des élèves vers les écoles hors-réseau. Ce rapport sera présenté à la prochaine réunion du conseil à titre d'information.
- Il a été fait mention que pour l'année en cours, 26 élèves vivant sur le territoire de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson sont transportés par autobus vers les écoles St. Gabriel, Elizabeth Ballantyne et Edinburgh.
- Le rapport sur les ententes de scolarisation a été présenté. Il a été signalé que 1500 élèves provenant d'autres commissions scolaires fréquentent les écoles de la CSEM. Par ailleurs, 209 élèves qui résident sur le territoire de la CSEM fréquentent des écoles situées hors de ce territoire.
- La prochaine réunion est prévue pour le 15 juin.

11.3 CPCSEM (Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal)

Point présenté par la commissaire parent, M^{me} Maria Corsi :

- Une présentation sur Allo-Prof a eu lieu afin d'expliquer les ressources qui sont maintenant disponibles en anglais, et la traduction se poursuit, principalement pour les sciences et les mathématiques. Il y a une section dédiée aux parents et « Demander à un prof », où il est possible d'obtenir de l'aide par SMS et par téléphone, et ce, 7 jours sur 7. On y trouve également une zone d'entraide qui se veut un espace collaboratif où les élèves peuvent obtenir de l'aide de leurs pairs.
- M. Giannacopoulos a fait une présentation sur les critères et le processus de sélection des directions d'école et sur la façon de présenter une demande de subvention d'embellissement, sujets importants pour nos parents.

11.4 Comité de gouvernance et de déontologie

Point présenté par le président du comité, M. Julien Feldman :

- Le comité a fait une recommandation au conseil des commissaires pour l'affichage du poste de protecteur de l'élève. Une fois que les candidatures auront été soumises, le comité les examinera et formulera ses recommandations au conseil.

11.5 Comité de vérification

Point présenté par le vice-président du comité, M. Tony Speranza :

- La réunion a été reportée au mois de juin.

11.6 Comité des ressources humaines

Point présenté par le président du comité, M. Mario Benvato :

- Aucune réunion n'a eu lieu depuis le dernier rapport.

11.7 CGTSIM (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal)

Point présenté par le vice-président et membre substitut du comité, M. Agostino Cannavino :

- Le comité a examiné les emprunts à court terme maximums.

- Le budget et les projections fiscales ont également été examinés et sont conformes aux prévisions.
- Le calendrier 2022-2023 a été adopté.
- Une résolution a été adoptée pour la taxation partagée sur le territoire du Centre de services scolaire des Trois-Lacs et de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson, un processus annuel en vertu de l'article 307 de la *Loi sur l'instruction publique*.
- La catégorie Matériel du système d'achats coopératif a été approuvée pour la période du 1^{er} mars 2023 au 30 novembre 2024.
- Les appels d'offres seront affichés comme à l'habitude et seront conditionnels à l'approbation du Centre d'acquisitions gouvernementales.
- Les projections budgétaires 2022-2023 pour les milieux défavorisés ont été examinées. Le comité se penchera sur cet aspect au cours des prochains mois afin de s'assurer que le financement futur ne sera pas compromis devant une réduction potentielle des recettes fiscales facturées.
- Une réunion du comité d'orientation a eu lieu au cours de laquelle la dotation en personnel et les activités du comité ont été abordées, par souci d'une plus grande agilité et efficacité.

11.8 EMSAC (English Montreal Student Advisory Committee)

Point présenté par l'observateur, M. Jamie Fabian :

- Les élèves ont été invités à se joindre à cette réunion pour faire suite à la réunion précédente. Il a été question de la santé mentale et M. Cohen a présenté aux membres les initiatives en santé mentale qui se déroulent dans nos écoles. Il a demandé aux membres de l'EMSAC de soumettre ce qui est fait dans les écoles de la CSEM pour soutenir la santé mentale.
- L'enjeu des changements climatiques a été abordé, soulignant que notre consommation de plastique à usage unique pendant la pandémie de COVID-19 et l'impuissance de l'environnement sont devenus secondaires face aux mesures sanitaires. L'EMSAC a suggéré d'accroître le nombre de stations de remplissage de bouteilles dans nos écoles et d'encourager les gens à apporter leurs propres bouteilles. Il a également été suggéré d'utiliser des gobelets et des ustensiles compostables. En outre, plusieurs écoles n'ont pas accès aussi facilement aux bacs de compostage et de recyclage qu'aux bacs à ordures.
- La discussion sur la violence chez les jeunes entamée au cours de la dernière réunion s'est poursuivie. Les élèves n'ont pas tous la même expérience en termes d'exposition à la violence en milieu scolaire. Aucune recommandation n'a été formulée pour l'instant sur la façon de réduire la violence grandissante chez les jeunes.
- L'EMSAC a discuté de la possibilité d'accroître le rôle de la représentation des élèves au sein du conseil des commissaires. Une inquiétude a été exprimée quant à la participation des élèves au sein du conseil des commissaires, quant au niveau d'aisance d'un élève à prendre part aux réunions. M. Fabian a expliqué qu'il est très avantageux pour les élèves d'avoir une voix au conseil des commissaires, comme c'est le cas à la Commission scolaire Lester-B.-Pearson et à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. L'EMSAC a fait une recommandation officielle et unanime au conseil des commissaires pour accroître la représentation des élèves en ajoutant deux élèves au conseil des commissaires.
- Il a été présenté à l'EMSAC l'idée de Montréal en 2050, aux fins de consultation. Les membres ont été invités à examiner la documentation.

11.9 ACSAQ (Association des commissions scolaires anglophones du Québec)

Point présenté par le président et membre de l'ACSAQ, M. Joe Ortona :

- Une réunion du conseil d'administration a eu lieu en mars, au cours de laquelle les projets de loi 40, 96, 21 et 49 ont fait l'objet de discussions.
- La session de perfectionnement professionnel est prévue les 27 et 28 mai. D'autres détails suivront. Nous encourageons le plus grand nombre de personnes possible à y participer.
- Les nominations au Conseil supérieur de l'éducation et au Comité consultatif sur l'éducation ont été traitées.
- Le Plan stratégique a été examiné et une version finale devrait être adoptée d'ici la fin mai.

- La Commission de la culture et de l'éducation poursuit l'étude du projet de loi 96, article par article. De nombreuses discussions ont eu lieu sur les nouveaux amendements introduits en commission parlementaire, lesquels ont pour effet d'imposer des exigences supplémentaires aux cégeps. Malheureusement, ces nouvelles exigences auront un impact direct sur les élèves et les enseignants des cégeps anglophones. L'ACSAQ suit la situation de près.
- Nous sommes toujours dans l'attente d'une décision concernant le projet de loi 40.

12.

Rapport des commissaires

Point présenté par le commissaire, M. Joseph Lalla :

- Les élèves de Willingdon et leur enseignant de musique ont eu la chance de vivre une expérience unique au début du mois. L'enseignant de musique à l'école Willingdon, Nick Batzios, que les élèves surnomment affectueusement M. Nick, rêvait depuis près de 10 ans de voir un jour ses élèves interpréter l'hymne national lors d'un match des Canadiens de Montréal. Le mardi 5 avril, son rêve est enfin devenu réalité. Ce jour-là, avant la rencontre opposant les Canadiens aux Sénateurs d'Ottawa, M. Nick et la chorale de l'école Willingdon se sont fièrement levés pour interpréter « Ô Canada » devant une foule comble au Centre Bell. M. Nick et la chorale de 6^e année avaient auditionné six mois auparavant. Toujours dans l'espoir d'être sélectionnés un jour, ils ont répété chaque semaine jusqu'au moment de leur prestation au début avril. Cette expérience extraordinaire prouve bien que les rêves peuvent devenir réalité pour ceux qui y croient et qui travaillent fort pour les réaliser. Félicitations à M. Nick, aux élèves de la chorale ainsi qu'à l'équipe de direction : Carmen Nicolas, Maya Doughan et Michael Creamer.
- À l'école Edinburgh, les élèves du 3^e cycle, comme beaucoup d'autres partout dans le monde, ont voulu venir en aide aux personnes touchées par la guerre qui fait rage en Ukraine. Plusieurs élèves ont demandé à leurs enseignants comment ils pouvaient aider. Les enseignants d'Edinburgh ont mis sur pied l'initiative Mission : Ukraine pour recueillir des fonds au profit de l'Hôpital de Montréal pour enfants, afin de soutenir les enfants ukrainiens et leurs familles contraints de quitter leur pays et de venir à Montréal pour poursuivre leur traitement contre le cancer. Ce projet a permis aux élèves du 3^e cycle d'Edinburgh de mieux comprendre la guerre en Ukraine et de mobiliser un soutien pour les enfants malades directement touchés par cette crise humanitaire. En vue de mieux mettre en valeur le travail accompli par leurs élèves, les enseignants du 3^e cycle d'Edinburgh ont créé un site Web où les projets personnels et les vidéos des élèves ont été téléchargés. Grâce à leur créativité, leur initiative et leur travail acharné, les élèves d'Edinburgh ont clairement démontré leur amour, leur soutien et leur compassion envers le peuple ukrainien, et plus particulièrement pour les enfants ukrainiens. À ce jour, l'initiative Mission : Ukraine de l'école Edinburgh a permis d'amasser plus de 4 000 \$ au profit de la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants.

Point présenté par le commissaire, M. Pietro Mercuri :

- L'évaluation dans le cadre du programme IB a eu lieu virtuellement à l'école primaire internationale Michelangelo. Deux évaluateurs étaient présents, l'un de Waterloo, en Ontario, et l'autre du Qatar. Deux coordonnateurs du programme IB de l'école ont fait la tournée des salles de classe en compagnie des évaluateurs, à l'aide d'un iPad. Les évaluateurs ont eu l'occasion de rencontrer plusieurs parents, élèves et enseignants, ainsi que M^{me} Nickoletopoulos, directrice générale adjointe, et M^{me} Sanalitra, directrice des Services éducatifs. L'établissement a bénéficié de précieux conseils sur la façon d'améliorer le programme IB.
- Par ailleurs, toujours à l'école internationale Michelangelo, les élèves de 6^e année ont tenu leur exposition virtuelle IB. Ils ont fait un excellent travail en présentant leurs projets, et les parents ont pu visionner en direct. L'exposition a été enregistrée pour ceux qui n'ont pas pu y assister.

Point présenté par la commissaire parent, M^{me} Maria Corsi :

- Le Service du marketing et des communications continue d'épauler les écoles ayant besoin d'aide pour accroître les inscriptions en mettant en valeur les belles histoires de réussite de nos écoles.

	<ul style="list-style-type: none"> • Les nombreux projets de rénovation dans nos écoles et nos centres sont également mis en évidence. • Il a été convenu qu'il serait bon de souligner les bonnes nouvelles concernant le Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle. Le nombre d'inscriptions dans ce secteur est faible depuis le début de la pandémie. La pénurie de main-d'œuvre dans des secteurs clés tels que l'hôtellerie et l'industrie alimentaire représente une belle occasion de faire la promotion de nos programmes EAFP. • À la suite d'une suggestion formulée lors d'une récente réunion du CPCSEM, le Service du marketing et des communications s'affaire à concevoir un guide marketing pour mieux faire connaître nos écoles. • Encore une fois cette année, nous sonderons les parents, principalement ceux qui ont des enfants en 5^e et 6^e année, afin de connaître leur choix d'école secondaire. Il a également été suggéré de mener un sondage auprès des parents de la prématernelle, car il serait intéressant de voir à quelle école ils ont l'intention d'inscrire leur enfant à la maternelle.
13.	<p><u>Reconnaissance des employés cumulant 25 années de service</u></p> <p>Ce point est présenté à titre d'information.</p> <p>Le président procède à la lecture du nom des employés qui ont été honorés pour leurs 25 années de service au sein de la commission scolaire.</p>
14.	<p><u>Nominations administratives dans les écoles et les centres 2022-2023 (rondes 1 et 2 de 3)</u></p> <p>Ce point est présenté à titre d'information.</p>
15.	<p><u>Recommandation du comité de gouvernance et de déontologie</u></p> <p><u>15.1 Protecteur de l'élève – Affichage du poste</u></p> <p>ATTENDU QUE conformément à l'article 220.2 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, la commission doit désigner un protecteur de l'élève pour traiter avec les élèves ou leurs parents insatisfaits du traitement d'une plainte;</p> <p>ATTENDU QUE le mandat du protecteur de l'élève arrive à échéance le 31 décembre 2022;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JULIEN FELDMAN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DE DÉONTOLOGIE, QUE le poste de protecteur de l'élève soit affiché selon les critères de sélection décrits dans la documentation soumise à la réunion;</p> <p>IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le comité de gouvernance et de déontologie mette en place un comité de sélection chargé d'examiner les candidatures, de mener les entrevues avec les candidats et de formuler une recommandation au conseil des commissaires.</p> <p>Vote : 13-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-04-26-15.1</u></p>
16.	<p><u>Proposition des calendriers des réunions 2022-2023</u></p> <p><u>16.1 Projet de règlement n° 1 (2022) – Fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires de la Commission scolaire English-Montréal</u></p> <p>ATTENDU QUE l'article 162 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> stipule que le conseil des commissaires doit, par règlement, fixer le jour, l'heure et le lieu de ses réunions ordinaires;</p> <p>ATTENDU QU'en vertu de l'article 392 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, un avis public doit être donné au moins 30 jours avant l'adoption du règlement;</p>

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JULIEN FELDMAN ET RÉSOLU QUE :

- a) le projet de règlement n° 1 (2022) fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2022-2023 soit approuvé;
- b) l'approbation finale du règlement n° 1 (2022) soit accordée lors de la réunion ordinaire de la commission scolaire qui se tiendra le 21 juin 2022.

Vote : 8-5-0. Motion adoptée. (M. A. Cannavino, M. M. Bentrovato, M^{me} M. Corsi, M^{me} E. Israel, M. J. Lalla ont voté contre)

Résolution n° 22-04-26-16.1

16.2 Projet de règlement n° 4 (2022) – Fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire English-Montréal

ATTENDU QUE l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que les réunions régulières du comité exécutif doivent être fixées par règlement;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*, un avis public doit être donné au moins 30 jours avant l'adoption du règlement;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO PIETRANGELO ET RÉSOLU QUE :

- a) le projet de règlement n° 4 (2022) fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2022-2023 soit approuvé;
- b) l'approbation finale du règlement n° 4 (2022) soit accordée lors de la réunion ordinaire de la commission scolaire qui se tiendra le 21 juin 2022.

Vote : 9-4-0. Motion adoptée. (M. A. Cannavino, M. M. Bentrovato, M^{me} M. Corsi, M. J. Lalla ont voté contre)

Résolution n° 22-04-26-16.2

17. Tarification relative à la location d'installations du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023

ATTENDU QUE la Politique BG-7 – Organisations externes – *Politique et structure de location des locaux de la Commission* exige une révision annuelle des tarifs de location et propose des changements pour l'année suivante;

ATTENDU QUE les tarifs de location ont été augmentés pour la dernière fois en 2017-2018;

ATTENDU QUE le comité de planification à long terme a été consulté, et il a été décidé de proposer une augmentation de 2 % (arrondie au dollar le plus proche) concernant les tarifs de location pour 2022-2023;

ATTENDU QUE des frais supplémentaires pourraient s'appliquer pour des raisons sanitaires dans des circonstances particulières;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMIE FABIAN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les tarifs de location pour l'utilisation des installations de la commission scolaire par des organismes externes au cours de l'année scolaire 2022-2023 soient augmentés de 2 %, tel que décrit dans la documentation soumise à la présente réunion, et soient appliqués à toutes les installations de la Commission scolaire English-Montréal.

Vote : 13-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 22-04-26-17

<p>18.</p>	<p><u>Plan triennal 2022-2025 – Pour consultation</u></p> <p>ATTENDU QU'en vertu de l'article 211 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, les commissions scolaires sont tenues d'établir un Plan triennal de répartition et de destination des immeubles, et ce, sur une base annuelle;</p> <p>ATTENDU QUE ledit article requiert également de la part des commissions scolaires qu'elles émettent un acte d'établissement pour chaque école et chaque centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle qui relèvent de sa compétence;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MARIA CORSI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ DE PLANIFICATION À LONG TERME, QUE la proposition de Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 soit approuvée aux fins de consultation auprès du comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM), des municipalités situées sur le territoire de la Commission et du comité consultatif des services de l'adaptation scolaire (CCSAS).</p> <p>IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le CPCSEM, les municipalités situées sur le territoire de la Commission et le CCSAS soient invités à soumettre leurs points de vue sur la question au plus tard le vendredi 3 juin 2022.</p> <p>Vote : 13-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-04-26-18</u></p>
<p>19.</p>	<p><u>Organigramme administratif révisé de la CSEM – Pour consultation</u></p> <p>ATTENDU QUE le Service des ressources humaines a présenté les propositions de dotation en personnel pour 2022-2023 lors de la réunion du comité élargi des ressources humaines qui s'est tenue le 4 avril 2022;</p> <p>ATTENDU QUE les propositions de dotation en personnel comprenaient un projet de révision de l'organigramme administratif de la CSEM 2022-2023;</p> <p>ATTENDU QUE la proposition d'ajouter à l'organigramme un poste de direction adjointe au sein des Services aux élèves a été présentée au comité élargi des ressources humaines;</p> <p>ATTENDU QUE la proposition de retrancher de l'organigramme le poste vacant de coordonnateur des Services aux élèves a été présentée au comité élargi des ressources humaines;</p> <p>ATTENDU QUE les propositions susmentionnées doivent être transmises aux fins de consultation officielle aux groupes suivants : le comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR); l'Association des cadres scolaires de Montréal (ACSM); l'Association of Education Montreal Board Administrators (AEMBA); l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS); le comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM);</p> <p>ATTENDU QUE la date de fin de la consultation auprès des comités et associations susmentionnés sera de TRENTE (30) jours suivant la date de la présente réunion du conseil;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO PIETRANGELO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la proposition de révision de l'organigramme administratif de la CSEM 2022-2023 soit transmise aux fins de consultation au comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR), à l'Association des cadres scolaires de Montréal (ACSM), à l'Association of English Montreal Board Administrators (AEMBA); à l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS); au comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM), et que les résultats de la consultation soient</p>

	<p>acheminés à la secrétaire générale de la CSEM, Nathalie Lauzière, au plus tard le 26 mai 2022, tel qu'il est énoncé dans la documentation soumise à la réunion.</p> <p>Vote : 12-0-1. Motion adoptée. (Mr. J. Lalla s'est abstenu)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-04-26-19</u></p>
20.	<p><u>Rapport de la réunion du comité exécutif tenue le 23 mars 2022</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - P-2029 – Sélection du cabinet d'architectes pour l'école Roslyn – Projet de réfection du système de chauffage, de la scène hydraulique, des escaliers, des toilettes, des planchers et des portes vitrées - P-2036 – Sélection du cabinet d'architectes pour l'école secondaire Westmount – Plancher du gymnase, toilettes, pavage, cafétéria, et mise aux normes des systèmes de ventilation et électrique - P-2101 – Sélection du cabinet d'architectes pour l'école Nesbitt – Projet de réfection majeur - P-2102 – Sélection du cabinet d'architectes pour l'école Willingdon – Projet de réfection majeur - P-2103 – Sélection du cabinet d'architectes pour le Collège Vincent Massey – Projet de réfection majeur - P-2104 – Sélection du cabinet d'architectes pour l'école Hampstead – Projet de réfection majeur - P-2105 – Sélection du cabinet d'architectes pour l'école Our Lady of Pompei – Projet de réfection majeur - P-2106 – Sélection du cabinet d'architectes pour l'école St. Monica – Projet de réfection majeur
21.	<p><u>Sujets divers</u></p> <p>Aucuns autres points à discuter</p>
22.	<p><u>Clôture de la réunion</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMIE FABIAN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 21 h 12.</p> <p>Vote : 13-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 22-04-26-22</u></p>
	<p>Signé à Montréal, _____</p> <p>_____</p> <p>M^e Joe Ortona, président</p> <p style="text-align: right;">_____</p> <p style="text-align: right;">M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale</p>